

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

L'observation de terrain, faite depuis des années par des milliers de parents, des militants associatifs et des avocats de plus en plus nombreux, comme Maître Michel Amas à Marseille, conduit à cette décision irrévocable et non négociable des citoyens libres et souverains de France.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Vous n'êtes plus dignes de la fonction que vous occupez au service de la population. Vous n'êtes plus crédibles. Et donc vous n'êtes plus légitimes.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Vous mentez, ad libitum, jusqu'à l'écoeurement des victimes. Ou jusqu'à leur suicide.

Vous jugez de ce qui ne vous concerne pas. Vous manipulez l'information, quand vous n'en faites pas rétention.

Vous pratiquez les interprétations paranoïaques des moindres failles des comportements ordinaires de parents aimants. Vous harcelez les familles en situation de faiblesse, que vous désenfantent de façon ignominieuse.

Vous laissez dans vos foyers de la honte des enfants largement mineurs se faire violer par les plus âgés, quand ce n'est pas par les surveillants de vos centres de rétention d'enfants. Sans parler des avortements et accouchements sous X.

Vous détenez arbitrairement des dizaines de milliers d'enfants qui ne vous appartiendront jamais. Vous leur interdisez les droits les plus fondamentaux accordés aux prisonniers délinquants et criminels.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Vous empêchez les familles d'accueil d'enfants placés de simplement donner de l'amour aux pauvres gamins qu'elles hébergent.

Vous maltraitez et violentez les enfants placés en foyer. Vous laissez par contre aux mains de parents violemment toxiques les enfants que vous avez peur d'aller chercher, même avec vos gendarmes.

Vous ciblez les enfants autistes, malades, fragiles, en inventant des maltraitements parentaux qui n'existent pas.

Vous fabriquez de fausses accusations, tout en prenant partie pour l'un ou l'autre parent en conflit familial.

Vous refusez de voir que les difficultés autour des enfants devenus enjeux d'un conflit ne sont que la suite des innombrables violences conjugales faites aux femmes.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Vous agissez au quotidien pour empêcher les parents de rencontrer, embrasser, serrer dans leurs bras, aimer leurs enfants dans des parloirs surveillés comme ceux des terroristes les plus dangereux. Vous empêchez l'arrivée des cadeaux d'anniversaires ou de Noël.

Vous vous accordez des congés maladie ou vacances à répétition aux dépens tant des parents que des

enfants, en annulant les rares droits de visite que vous n'appliquez pas malgré les décisions judiciaires.

Vous oubliez de convoquer aux audiences à huis-clos et sans greffier ni public les personnes concernées. Vous méprisez de toute votre morgue d'abuseurs des droits fondamentaux les avocats que vous n'écoutez pas ni ne lisez. Vous empêchez l'exercice du contradictoire et empêchez les parents d'accéder à leurs dossiers, tout en imposant aux enfants des avocats inepes sans aucune empathie.

Vous n'écoutez pas plus les enfants en souffrance, si souvent en état de sidération traumatique face à des adultes qui les emprisonnent. Vous inventez de toute pièce des syndromes d'aliénation parentale qui n'ont aucune assise scientifique. Vous niez les souffrances inextinguibles d'enfants traumatisés pour avoir été arrachés à leurs parents aimants.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Vous utilisez sans aucune compétence des concepts psychologiques utilisés comme outils idéologiques pour satisfaire tous ceux qui comptent l'argent que rapportent les enfants que vous emprisonnez et détruisez à petit feu pendant des mois et des années avant de les transformer trop souvent en prostitués ou en sdf.

À la moindre occasion vous menacez, harcelez et punissez sans fondement juridique les parents qui contestent.

Vous pratiquez de façon sauvage et sans aucun contrôle de quiconque ni même conscience de ce que vous faites vraiment des formes de thérapie à l'envers radicalement persécutrices, qui aboutissent trop souvent aux suicides des victimes voire aux meurtres d'enfants que les parents veulent vous empêcher de kidnapper.

Vous osez confier à des parents maltraitants accusés de viols ou d'atteintes sexuelles les enfants que vous arrachez au parent protecteur, piétiné dans ses souffrances. Placements inversés.

Vous n'êtes même pas dans de trop nombreux cas inscrits au répertoire officiel et obligatoire des professionnels de santé.

Vous vous manipulez les uns les autres pour servir le même maître : l'argent du Conseil Départemental et des associations privées sans aucun contrôle.

Et vous croyez que les citoyens libres et souverains de ce pays vont encore longtemps vous laisser faire ?

La réponse est : NON.

C'est vous qui mériteriez d'être placés, comme l'on place en prison les voleurs, les tueurs, les violeurs, les harceleurs et les prédateurs en tout genre.

Juge des Enfants ? Assistantes sociales ? Éducateurs de l'ASE ? Vous êtes licenciés.

Poème humoristique et Fake News de Christian Cotten, 22 juillet 2019, pour la Voix des Parents Désenfantés.

Avec toute notre estime pour ceux d'entre vous qui tentent de résister de l'intérieur au système pathologique de prétendue Protection de l'Enfance.